

TREDREZ

Pêcheurs plaisanciers. Le bilan de l'année

L'assemblée générale de l'Association des pêcheurs plaisanciers de Locquémeau (APPL) s'est déroulée à la salle polyvalente, en présence d'une quarantaine d'adhérents sur les 110 que compte l'association. Plusieurs sujets d'actualité ont été abordés: l'adhésion des plaisanciers à la **FNPPSF** (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France) pour défendre leurs intérêts; la nouvelle réglementation concernant le marquage des poissons; les tailles minimales des prises; les problèmes de sécurité; l'attribution de la concession du port à la fin 2011 pour une période de quinze ans en respectant un cahier des charges (l'association souhaite que la commune soit de nouveau retenue pour

assurer la gestion du port); le signalement de la présence des puffins des Baléares dans la baie de Lannion pour alimenter une base de données scientifique sur cet oiseau menacé. Au cours de la réunion, les plaisanciers se sont déclarés unanimement opposés à l'extraction du sable coquillier en baie de Lannion. Les bilans de l'année écoulée ont été adoptés à l'unanimité. Un adhérent a rejoint le bureau qui a été reconduit dans son intégralité comme suit: président, Pierre-Yves Lefeuvre; président d'honneur, Alain LeMeur; secrétaire, Jean-Paul Lescop; trésorier, Paul LeRoux.